



Arrêter le remboursement d'un crédit immobilier

Par Visiteur

Bonjour,

En concubinage avec ma compagne, nous nous séparons et je souhaiterais savoir quelles seraient les conséquences juridico-bancaires, pour moi, si j'arrêtais de rembourser ma part du crédit immobilier de notre maison (que nous remboursons à 50% chacun) pour pouvoir louer un appartement, sachant que nous sommes propriétaires à 50% de la maison d'après l'acte du notaire?

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Est ce que le contrat de pret est au d'eux noms?

Est ce que vous souhaitez vendre le bien?

Cordialement